



## Note aux participants

Cher(e) s Participant(e)s,

Le comité d'organisation du 18ème séminaire régional des praticiens de la haute intensité en main d'œuvre, a le plaisir de vous accueillir en Tunisie.

Dans l'objectif de faciliter votre accueil à l'aéroport, nous vous prions de prendre en considération les informations suivantes :

### **1- Procédure VISA :**

Un visa spécial est accordé aux différents participants à leurs arrivées à l'aéroport, moyennant le paiement de **(30 TND - 10 \$ - 9.5 €)**.

Il est à noter que certains participants sont exonérés de paiement, sur présentation de leurs passeports nationaux.

### **Les pays qui n'ont pas besoin de visa sont :**

Turquie – Suède – Suisse –Sénégal - Portugal - Royaume Uni – Pays-Bas – Norvège – Niger – Namibie – Mexique – Mauritanie – Mali – Libye – Luxembourg – Italie - Japon - Jordanie - Guinée – Guinée Bissau - Guinée équatoriale – Finlande -France - Gabon – Gambie -Espagne - Etats Unis d'Amérique– Danemark - Côte d'Ivoire - Comores –Canada – Burina Faso –Belgique –Autriche - Allemagne - Angola - Argentine – Algérie –Afrique du Sud.

### **2- Entrée/Sortie de devise :**

La réglementation tunisienne exige :

- Pour les entrées de devises supérieures à **(5000 TND – 1745 \$ - 1580 €)**, le participant est appelé à déclarer la somme dont il dispose à la douane tunisienne. La déclaration est soumise au paiement d'un timbre fiscal.
- La sortie de devise pour un montant qui dépasse les **(28 450 TND – 9925 \$ - 9000€)** est strictement interdite, la transaction n'est permise que par virement bancaire.

**Le comité d'organisation, vous accueillera à l'aéroport et vous donnera toutes les informations nécessaires.**

**Bon Séjour**